 (nom, prénom)	à,	le
 (fonction, grade)		
 (établissement)		

Madame la Rectrice de l'Académie de Limoges s/c de, chef d'établissement

Madame la Rectrice,

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un **congé le jeudi 10 novembre 2022** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à **Limoges**. Il est organisé par la section académique du SNES-FSU sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S. (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les enseignements de Second degré - SNES), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 13/01/2009 publié au JORF du 30 janvier 2009).

Veuillez agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mes respectueuses salutations.

Signature